



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale
3 novembre 2009
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 6^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 7 octobre 2009, à 10 heures

Président : M. Park In-kook (République de Corée)
puis : M. Mohamed Cherif Diallo (Vice-Président) (Guinée)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Débat général (suite)

1. **M. Sow** (Guinée) dit que ce sont les pays qui sont le moins responsables de la crise économique qui ont été le plus gravement touchés. Alors que l'Afrique demeure, dans une certaine mesure, en dehors de l'économie mondiale, elle n'a pas été épargnée, la crise ayant compromis sa croissance économique, son développement agricole, l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

2. En Guinée, l'industrie minière, principale source de recettes publiques, a été gravement touchée. Cela a entraîné une baisse des réserves de devises des banques locales. Les sociétés qui sous-traient avec l'industrie minière ont vu également leur activité compromise. Néanmoins, l'inflation est maîtrisée et le produit intérieur brut (PIB) a augmenté.

3. Dans la situation économique difficile présente, les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris dans le Consensus de Monterrey, dans la Déclaration de Doha et dans divers autres accords. Il est à espérer que les engagements pris par le Groupe des Vingt (G-20) d'amortir l'impact de la crise sur les populations les plus vulnérables seront rapidement honorés. Les institutions de Bretton Woods doivent être réformées, afin d'accorder une représentation plus équitable aux pays pauvres. Relancé, le cycle de Doha doit élargir l'accès préférentiel des marchés des pays développés aux marchandises produites par les pays en développement.

4. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) progresse. Les donateurs doivent s'attacher à assouplir les conditions dont l'allègement de la dette prévue par l'Initiative est assortie, et à améliorer les capacités nationales et internationales à cet égard. La coopération Sud-Sud est également très prometteuse.

5. Le changement climatique prend, dans l'agenda international, une importance toujours plus grande. La Guinée, avec ses nombreux fleuves et sa riche diversité biologique, occupe une place de choix dans la définition des politiques de développement durable et dans l'équilibre écologique en Afrique de l'Ouest. Il importe que la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui va se tenir bientôt à Copenhague réponde aux attentes d'un monde de plus

en plus préoccupé par la dégradation de l'environnement.

6. **M^{me} Blum** (Colombie) dit que la complexité des questions de développement a entraîné des chevauchements d'activité avec d'autres organes délibérants au niveau international. Le mandat de la Commission doit compléter les travaux accomplis ailleurs.

7. La Colombie a avancé de plusieurs places dans la liste des pays classés en fonction de l'indicateur du développement humain. C'est à la promotion par le gouvernement d'un investissement socialement responsable et d'une entreprise citoyenne qu'il faut attribuer ce progrès. Les indicateurs de pauvreté diminuent alors que le tourisme a augmenté de 9,5 % pendant l'année. Cependant, la Colombie craint une nouvelle vague de mesures protectionnistes. L'accès aux marchés des pays développés est indispensable non seulement pour la reprise économique mais également pour corriger les déséquilibres qui ont frappé par exemple la production mondiale de denrées alimentaires et compromis la stabilité des cours des produits de base.

8. Alors que la Colombie émet relativement peu de carbone, elle contribue beaucoup à la lutte contre le changement climatique en préservant de vastes superficies de forêts et en produisant une énergie propre. En Colombie, 87 % de l'électricité est d'origine hydraulique. En même temps, la Colombie est extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles à caractère climatique et elle espère que la Deuxième Commission adressera un message sans équivoque, reposant sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, à la Conférence de Copenhague, et mettra en évidence l'urgence de la recherche par les participants d'un accord complet comprenant d'ambitieux engagements des pays développés de limiter les émissions, et tiendra compte de la nécessité de dispositions souples reconnaissant ce que font les pays en développement à cet égard.

9. **M. Torrington** (Guyana) dit que les pays vulnérables subissent de plein fouet l'effet de la crise économique. Le Guyana, par exemple, voit diminuer fortement la demande des produits qu'il exporte, voit le coût du capital augmenter, les investissements étrangers directs diminuer, le nombre de touristes diminuer et les transferts de fonds des travailleurs migrants s'amenuiser. Alors qu'on recherche des

solutions à long terme, les pays qui sont mal équipés pour répondre à la crise doivent, dans l'immédiat, manifestement recevoir des secours. En particulier, l'allègement de la dette doit être accordé à des pays à revenu intermédiaire dont l'économie est vulnérable et faible.

10. Le Guyana, avec sa forêt pluviale, peut fournir des services environnementaux indispensables à la bonne santé de la planète, si sont mises en place des incitations économiques marchandes appropriées, si sa souveraineté sur sa forêt n'est pas sacrifiée et si ses aspirations légitimes au développement ne sont pas entravées. La préservation de la forêt doit, financièrement, être aussi profitable que d'autres utilisations légitimes des ressources forestières. La prévention de la déforestation dans les tropiques est la solution la moins coûteuse, mais elle ne paraît attirer pratiquement pas de capitaux. L'accord attendu à Copenhague doit tenir compte de l'importance des forêts.

11. Étant donné que 70 % de la population du Guyana est directement ou indirectement employée dans l'agriculture et des activités connexes, et que l'agriculture est une des principales composantes du PIB, le fait que la Commission accorde une importance renouvelée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire est tout à fait bienvenu. La crise alimentaire de 2008 avait démontré le caractère essentiel de l'agriculture dans la poursuite du développement durable.

12. **M. Jomaa** (Tunisie), parlant au nom du Groupe africain, dit que ce n'est pas faute de ressources que les engagements pris pour remédier à la pauvreté en Afrique ne sont pas honorés. En effet, les dépenses consacrées aux armements ont augmenté même pendant la crise financière et des milliers de milliards de dollars ont été consacrés aux programmes de sauvetage des banques dans les pays développés. Pourtant, l'objectif d'un doublement de l'aide accordée à l'Afrique en 2010 n'a pas été atteint. Le Groupe africain exhorte donc les pays développés à honorer pleinement les engagements pris dans les documents issus des principales conférences et sommets, en augmentant l'aide, en accordant une annulation intégrale de la dette, en facilitant le transfert de technologie et en améliorant l'accès de leurs marchés aux exportations africaines.

13. La crise financière a aggravé l'insécurité alimentaire en Afrique et cette insécurité alimentaire a

également été exacerbée par la baisse de l'aide alimentaire. Alors que plus de 12 milliards de dollars ont été affectés à l'aide alimentaire en juin 2008, en février 2009, un milliard de dollars seulement avaient été versés. Selon la Banque mondiale, la crise pousserait 27 millions d'Africains de plus dans la pauvreté, aurait un impact négatif sur la santé et l'éducation et gonflerait les rangs des chômeurs. Le Groupe africain appuie entièrement le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, qui a lancé aux pays donateurs un appel pour qu'ils augmentent les ressources consacrées à l'allègement de la dette, préservent l'aide publique au développement (APD) et assurent un apport stable de ressources. La Deuxième Commission devrait prêter une attention plus grande aux questions de chômage et de santé publique, et notamment à la prévention des maladies non contagieuses.

14. Le changement climatique entraîne une montée du niveau de la mer et des températures en Afrique et déclenche une pénurie d'eau. Il risque de déclencher d'importants mouvements de population et d'allumer des conflits. L'accord attendu à Copenhague doit assurer une réduction suffisante des émissions et prévoir un soutien additionnel financier et technologique, ainsi que la création de capacités en faveur des pays qui en ont besoin.

15. **M. Al Nafisee** (Arabie saoudite) dit que sa délégation est très préoccupée par la crise économique et financière mondiale, par les effets du changement climatique et du réchauffement mondial, ainsi que par les problèmes de développement de l'Afrique et de la forte croissance de la population. La communauté internationale doit s'attacher avec détermination à résoudre ces problèmes. Le développement et l'éradication de la pauvreté constituent une responsabilité morale et humanitaire. L'obtention d'un équilibre économique mondial et la mise en place d'une base solide du développement économique ne pourront être obtenus que par des efforts collectifs reposant sur des responsabilités communes. La réforme des systèmes financier, monétaire et commercial internationaux doit se préparer dans le cadre des institutions existantes et éviter de retenir des propositions qui ne seraient pas le fruit d'un consensus. En même temps, les pays en développement et les pays les moins avancés doivent s'aider mutuellement et s'unir pour réussir à surmonter les obstacles qui compromettent leur développement et les empêchent de

jouer un rôle plus grand dans l'économie mondiale. Les pays en développement doivent être autorisés à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de façon équitable et pouvoir exporter leurs marchandises en franchise de droits.

16. Les Nations Unies, en particulier le Conseil économique et social, jouent un rôle essentiel pour soutenir la coopération internationale, réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international et veiller à ce que les pays en développement profitent des programmes de développement et jouent un rôle plus grand dans les débats mondiaux sur le financement et ses mécanismes. La priorité doit être donnée au développement économique, à la stabilité sociale et à la solution des problèmes d'environnement et liés à la population, et les trois bases du développement durable doivent être affirmées en même temps.

17. Il est préoccupant de voir certains pays industrialisés adopter des politiques trop sélectives par rapport au changement climatique. Il est irréalisable pratiquement de renoncer aux combustibles fossiles, en particulier puisqu'il existe déjà des techniques de stockage du dioxyde de carbone et des technologies propres d'utilisation des combustibles fossiles. Au lieu d'abandonner les combustibles fossiles, qui sont le moteur de l'économie mondiale, les États Membres devraient utiliser plus largement les technologies déjà existantes.

18. En sa qualité de signataire de diverses conventions environnementales internationales et notamment du Protocole de Kyoto, l'Arabie saoudite a activement participé aux efforts faits à l'échelle mondiale pour protéger l'environnement, dans la limite des principes régissant l'activité internationale commune; elle a contribué à ces efforts en investissant dans le développement des technologies solaires et la production d'énergie éolienne. La communauté internationale doit adopter des mesures qui à la fois protègent l'environnement et contribuent à la croissance économique mondiale. Les améliorations en cours des technologies d'utilisation de l'énergie sont un moyen décisif de résoudre beaucoup de problèmes environnementaux qui se posent actuellement au monde. Les efforts pour lutter contre les changements climatiques doivent reposer sur le principe des responsabilités communes et différenciées. Pour parvenir à des résultats concrets, la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des

Nations Unies sur les changement climatique et la cinquième session de la Conférence des Parties faisant office de réunion des Parties au Protocole de Kyoto, qui se tiendront à Copenhague en décembre 2009, doivent bénéficier de la participation et de la contribution active de tous les pays. La délégation saoudienne espère voir adopté un accord international sur les émissions de gaz à effet de serre qui s'appliquerait au-delà de 2012.

19. La mondialisation ne consiste pas seulement à ouvrir les marchés, mais aussi à élargir les possibilités de tous. L'objet de la mondialisation doit être d'améliorer la qualité de la vie des hommes, d'éliminer la pauvreté et de venir à bout de la maladie, de mettre un terme à l'ignorance et de faciliter le transfert de technologie aux pays en développement, qui, en retour, doivent créer un environnement propice au développement en activant les mécanismes de l'économie de marché et en donnant un rôle premier au secteur privé.

20. La délégation saoudienne attache une grande importance au suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Arabie saoudite a déjà atteint plusieurs de ces objectifs, et plusieurs autres devraient l'être avant 2015.

21. **M. Bodini** (Saint-Marin) dit que les nombreux problèmes urgents qui se présentent à la Commission sont occultés par l'actuelle crise économique et financière mondiale, que l'Assemblée générale doit aborder en priorité. Saint-Marin est gravement touché par la crise. Le chômage augmente, les économies du pays disparaissent et le rêve de stabilité sociale s'évanouit.

22. Alors que les efforts du G-20 pour endiguer les effets de la crise sont bienvenus, il incombe à l'ONU de définir un plan à long terme pour résoudre le problème, qui ne pourra pas l'être par des mesures à court terme non plus que par des solutions qui ne satisferaient que quelques pays au détriment des autres. L'Assemblée générale doit trouver un moyen effectif de remédier à la crise, en s'appuyant sur un compromis équilibré qui tienne compte des aspirations de toutes les nations et des droits économiques fondamentaux de tous les hommes.

23. On ne saurait laisser à quelques-uns – et certainement pas aux technocrates et aux praticiens qui ont laissé la crise éclater – le soin de résoudre les causes profondes de la crise ou de réformer la structure

financière internationale. Au contraire, un débat constructif, bien informé, politique, doit avoir lieu à l'Assemblée générale. Ce débat ne doit pas être l'otage de partisans d'idées extrêmes ou radicales, mais doit être mené dans le respect d'une responsabilité commune qui est d'élaborer un plan économique mondial durable et équitable, bénéficiant de la légitimité universelle des Nations Unies.

24. **M. Macheve** (Mozambique) dit que son gouvernement est très désireux de participer aux efforts internationaux faits pour résoudre les problèmes mondiaux actuels. Les effets conjugués de la crise économique, financière, du changement climatique et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires et des cours du pétrole compromettent les efforts déployés pour atteindre les objectifs du développement convenus sur le plan international et notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Les problèmes posés par le changement climatique préoccupent particulièrement le Mozambique en raison de sa situation géographique, de ses caractéristiques agroclimatiques et de sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles cycliques, avec leur cortège de graves conséquences humaines, matérielles, sociales, économiques et environnementales.

25. Au moment où elle se prépare à tenir une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2010 pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des OMD, la communauté internationale doit n'épargner aucun effort pour atteindre ces objectifs en 2015 au plus tard. La délégation du Mozambique espère ardemment que les actuelles réformes aboutiront à une ONU plus pertinente susceptible de contribuer plus efficacement à ces efforts. Elle attache une grande importance aux résultats des délibérations portant sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

26. Le Mozambique est lui-même un des pays les moins avancés et il est donc très désireux de résoudre les problèmes qui se posent à ces pays. Il espère que la communauté internationale va mettre en place des conditions efficaces permettant d'amortir l'impact de la crise économique et financière sur les pays les plus vulnérables. Il faut aider les pays les moins avancés à développer leur propre capacité nationale de répondre aux crises alimentaire et énergétique, ainsi qu'aux catastrophes naturelles, et à améliorer leurs systèmes nationaux d'alerte. Pour aider les pays à faire face au

problème du changement climatique, il faut accorder une aide internationale à la création d'un programme national d'adaptation au changement climatique. Il salue la détermination des dirigeants du monde entier, qui s'est manifestée lors du Sommet sur le changement climatique tenu à New York en septembre 2009. Les importantes contributions qui ont été annoncées devraient pousser les négociateurs à conclure un accord mondial lors de la conférence qui se tiendra à Copenhague sur le changement climatique en décembre 2009. Il espère que le vigoureux message politique émis à New York se transformera, à Copenhague, en un accord écologique mondial adéquat.

27. Les problèmes du monde actuel sont étroitement liés entre eux. Pour cette raison, la Commission doit continuer à réfléchir à l'agenda des Nations Unies pour le développement. Les Nations Unies ont joué un rôle important dans la coordination des efforts internationaux faits pour résoudre les problèmes humanitaires suscités par les catastrophes naturelles. Il est donc urgent d'accélérer les efforts accomplis pour rendre l'ONU plus efficace, plus cohérente et donc mieux à même de répondre aux besoins de développement des pays en développement.

28. Il est également nécessaire de réformer le système économique et l'architecture financière internationaux de façon à ce qu'ils répondent aux besoins du vingt et unième siècle. La structure de gouvernance de la coopération internationale doit être unifiée, accessible à tous, et donner aussi bien aux pays riches qu'aux pays pauvres la possibilité de s'exprimer. L'objectif ultime de cette réforme doit être de rétablir la confiance économique mondiale et de réaliser un développement durable au profit de tous les pays et de tous les peuples. Le Mozambique est l'un des pays pilotes retenus pour l'initiative « Unis dans l'action », et il est donc très attaché à la réforme du système des Nations Unies au niveau des pays.

29. *M. Mohamed Cherif Diallo (Guinée), Vice-Président, assume la présidence.*

30. **M. Milanović** (Serbie) dit que l'année 2009 a été très difficile pour son pays. Une grande partie des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement risque d'être compromise. Les grands pays, du fait de la grande influence qu'ils exercent sur le système financier et commercial international, doivent assumer une responsabilité particulière dans la stabilité du système

dans son ensemble et, par le canal du G-20, doivent pleinement se faire entendre dans les débats sur l'économie mondiale. Les pays en développement souhaitent un système économique transparent, les protégeant contre les spéculations du marché et les fluctuations extrêmes des cours des produits de base et des produits agricoles, et ils veulent pouvoir faire entendre leur voix dans le cadre du G-20. Il faut éviter un retour du protectionnisme, qui a compromis les réalisations des décennies récentes.

31. Alors que la bonne gouvernance est certainement une condition importante du développement, l'APD doit utilement la compléter, en particulier en temps de crise. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être atteints que si les pays en développement reçoivent une aide suffisante. Il faut spécialement prêter attention aux pays sortant d'un conflit.

32. Le taux de croissance du PIB serbe a été élevé pendant sept ans, et a atteint 6,2 % en moyenne au cours des trois dernières années. Cependant, au premier trimestre de 2009, la croissance était négative, à -3,5 % par rapport au premier trimestre de 2009. La croissance devrait baisser encore d'ici à la fin de l'année. Heureusement, la crise s'est propagée plus lentement en Serbie qu'ailleurs, du fait des réformes introduites dans le système bancaire et d'une politique monétaire rigoureuse.

33. Au cours des sept premiers mois de 2009, exportations et importations ont diminué par rapport à la même période de 2008. Mais les importations ont dépassé les exportations de 52 %, chiffre plus élevé encore qu'en 2008.

34. Le Gouvernement serbe se trouve aux prises avec un chômage élevé, qui est passé de 14,7 % en octobre 2008 à 16,4 % en avril 2009. La Serbie a du mal à créer des emplois car elle s'est engagée auprès du Fonds monétaire international (FMI) à rationaliser les administrations centrales et locales. Le Pacte mondial pour l'emploi récemment adopté par l'Organisation internationale du Travail (OIT) est donc bienvenu.

35. La crise économique ne doit pas empêcher de parvenir à un accord à Copenhague. Les négociations sur le changement climatique doivent être menées de bonne foi et toutes les parties doivent se montrer disposées à résoudre le problème. Il faut parvenir à un large consensus, auquel aucun pays ne devrait se dérober. Alors que les pays développés doivent prendre

des engagements audacieux, les pays en développement, de leur côté, doivent aussi assumer une partie du fardeau commun. Cela dit, ils ne sauraient être punis d'être insuffisamment développés. Un appui financier adéquat et un transfert libre des écotechnologies sont donc essentiels. Des mesures unilatérales introduisant une imposition de certains produits non écologiques venant des pays en développement ne seraient pas indiquées. Le seul moyen de résoudre le problème du changement climatique est l'adoption d'un large consensus à ce sujet.

36. La sécurité alimentaire est une autre question importante. Aujourd'hui, dans le monde, on compte un milliard de personnes sous-alimentées. La crise économique et l'évolution du climat menacent d'aggraver encore le problème. L'aide alimentaire ne suffit plus. Le problème doit être résolu selon une approche exhaustive encourageant le développement agricole durable.

37. Enfin, la Commission joue un rôle important dans l'élaboration d'un consensus mondial sur des questions telles que l'économie, le changement climatique et le développement et elle devrait assurer la liaison entre le G-20 et le reste des membres de l'ONU.

38. **M. Rugunda** (Ouganda) dit que beaucoup des pays les plus vulnérables ne sont pas encore sortis de la crise de la sécurité alimentaire et de l'énergie alors que le monde se trouve maintenant aux prises avec des problèmes encore plus grands, notamment la régression économique et la crise financière mondiale, le changement climatique et la pandémie de grippe A ((H1N1)). L'insécurité économique et environnementale grandissante compromet les espoirs de beaucoup de pays en développement d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, et les diverses crises mondiales ont mis en évidence les carences du système mondial actuel. La communauté internationale n'a toujours pas pu résoudre la crise économique et financière mondiale et cela montre bien les graves lacunes du multilatéralisme et donc la nécessité de réformer les systèmes multilatéraux, notamment les institutions financières internationales et l'Organisation des Nations Unies elle-même.

39. En même temps, il ne faut pas oublier d'autres grands problèmes essentiels tels que la réduction de la pauvreté et le développement durable. La Commission doit réfléchir à une action mondiale propre à accélérer

les progrès à cet égard, en donnant la priorité absolue à l'accomplissement des engagements pris en faveur du financement du développement durable. Elle doit donner des directives concrètes à l'Assemblée générale à ce sujet.

40. L'Ouganda travaille à remplir ses engagements en matière de développement. Il a mis en œuvre des stratégies nationales de réalisation des OMD et a accordé la priorité au financement de l'équipement, de l'énergie, de l'enseignement primaire et secondaire universel et des soins de santé. L'économie ougandaise a assez bien résisté et le PIB devrait augmenter de 7 % en 2009-2010. Comme la plupart des pays les moins avancés, pourtant, l'Ouganda souffre gravement d'un manque de ressources de développement du fait de la diminution des recettes du commerce international, du tourisme et des transferts de fonds, ainsi que de la réduction de l'APD et de l'investissement étranger direct. La communauté internationale doit aider efficacement les pays les moins avancés. Il faut notamment prêter attention aux questions relatives à l'élimination de la pauvreté et au développement durable, ainsi qu'au commerce international et à l'investissement, à l'allègement de la dette, à l'APD, et au transfert de moyens financiers et de technologie en vue de l'adaptation au changement climatique. Étant donné les multiples crises actuelles, la Commission devrait prêter particulièrement attention aux pays en situation particulière. Comme la coopération Sud-Sud est un complément important de la coopération Nord-Sud et de la coopération triangulaire, le Gouvernement ougandais attend avec intérêt la conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud qui se tiendra en décembre 2009 à Nairobi.

41. Comme les négociations commerciales du cycle de Doha pour le développement sont bloquées, de plus en plus de pays menacent d'introduire des mesures de protectionnisme commercial en invoquant les problèmes climatiques. Les pays en développement seraient doublement perdants. L'adoption de mesures commerciales unilatérales qui bloqueraient ou limiteraient les exportations des pays en développement en invoquant des raisons liées au changement climatique serait contraire aux dispositions de l'OMC et doit donc être interdite. La délégation ougandaise reviendra sur cette question à propos des directives de l'OMC. À son avis, la toute prochaine Conférence de Copenhague sur le changement climatique offre la meilleure et peut-être la dernière

chance de sauver l'humanité d'une catastrophe mondiale.

42. **M. Loulichki** (Maroc) dit que face à des crises mondiales multiples, l'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour concilier les intérêts de tous les États, quel que soit leur niveau de développement. Le texte final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, qui s'est tenue en juin 2009 à New York, offre l'expression la plus claire, à ce jour, des efforts internationaux faits pour remédier à la crise.

43. La crise financière continue à compromettre les résultats économiques des pays en développement et à mettre en péril leur situation sociale et leur stabilité politique. Les projections relatives à 2009 ont montré qu'en dépit de plusieurs indices positifs, la relance demeure fragile et la croissance économique poursuit son ralentissement. Pendant ce temps, dans le monde, le nombre de chômeurs serait entre 40 et 60 millions en 2009. Pour amortir l'impact de la crise sur leur économie, les pays en développement doivent mobiliser des ressources financières considérables. Or, les secteurs qui sont considérés comme leur principale source de revenu sont ceux qui sont précisément les plus frappés par la crise. Les pays en développement ne sont donc pas en mesure de suivre des politiques qui seraient propres à relancer leur économie et les aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour ces pays, l'APD est la seule source de financement extérieur. C'est dire combien il est important que les pays développés honorent leurs engagements en matière d'APD.

44. Selon le Rapport 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la crise, en 2009, pousserait dans l'extrême pauvreté 55 millions à 90 millions de personnes de plus. Les nombreuses réunions internationales sur la question n'ont pas permis de dégager l'élan nécessaire pour que les OMD soient atteints en 2015. Les mesures qui encourageraient leur réalisation doivent faire partie intégrante des efforts à faire pour relancer la croissance économique. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2010 sera l'occasion de prendre des mesures précises pour aider les pays qui sont le plus en retard dans la réalisation de leurs objectifs de développement.

45. Les pays africains se sont efforcés de remédier à la crise et de préserver leur croissance. Mais la plupart ont pris du retard dans leur développement. L'Afrique s'attendait à enregistrer une croissance de 2 % seulement en 2009 alors que moyenne avait été de 6 % entre 2004 et 2008. Selon le Rapport économique sur l'Afrique, 2009, de la Commission économique pour l'Afrique, les progrès dans la réalisation des cibles des objectifs du Millénaire pour le développement sont mitigés, certains progrès appréciables étant enregistrés s'agissant de l'éducation pour tous, tandis que l'élimination de la pauvreté et de la faim avance très lentement, de même que la plupart des objectifs liés à la santé. En outre, les ressources consacrées au développement en Afrique sont de moins en moins abondantes. L'aide publique au développement accordée à l'Afrique ne suffit pas pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement. Pour empêcher une nouvelle dégradation de la situation, la communauté internationale doit honorer les engagements pris en faveur de l'Afrique et mobiliser pour elle des ressources plus abondantes. À ce sujet, la délégation marocaine accueille avec satisfaction les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des divers engagements, défis et perspectives (A/64/208).

46. Le Gouvernement marocain attache une grande importance à la question de la sécurité alimentaire. Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui se tiendra en novembre 2009 à Rome devrait traiter des causes structurelles de l'insécurité alimentaire et adopter des mesures d'urgence à l'intention des pays exposés à des déficits vivriers.

47. La coopération Sud-Sud – qui doit être renforcée et soutenue par l'ensemble de la communauté internationale – doit compléter, sans la remplacer, la coopération Nord-Sud. Il espère que la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui aura lieu prochainement, mettra cette coopération au centre des efforts mondiaux faits pour remédier à la crise. Les partenariats interrégionaux doivent aussi être renforcés.

48. Les vastes changements qui interviennent actuellement dans le climat mondial risquent d'avoir un impact irréversible sur l'écosystème terrestre. La Conférence de Copenhague sur le changement climatique offrira bientôt à l'humanité tout entière une occasion historique de corriger cette tendance. Il

appelle de ses vœux un nouvel accord sur le changement climatique qui réaffirme le principe des responsabilités communes mais différenciées et reflète l'engagement de la communauté internationale de renforcer les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci dans les pays en développement, en mobilisant de nouvelles ressources financières prévisibles et durables, en créant des capacités et en organisant le transfert de technologie.

49. Selon l'OMC, le volume du commerce international devrait diminuer de 10 % en 2009. La crise économique et financière qui a frappé de plein fouet les exportations des pays en développement montre assez la fragilité de leur système commercial et leur vulnérabilité à de telles crises. Les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha doivent pleinement prendre en compte les intérêts des pays en développement. Enfin, la délégation marocaine est convaincue que les Nations Unies doivent rester au cœur des efforts faits pour résoudre les diverses crises mondiales et espère que la Commission parviendra à dégager le consensus nécessaire.

50. **M^{me} Ochir** (Mongolie) dit que les crises alimentaire, énergétique et financière constituent une urgence de développement. Le travail qui consiste à mettre en place un système efficace d'alerte rapide pour renforcer la résistance des pays en développement à de futures crises doit se poursuivre et, à cet égard, elle se félicite de la mise en place du Dispositif mondial d'alerte aux impacts et à la vulnérabilité (GIVAS).

51. Le Gouvernement mongol a aidé à établir un centre de réflexion international des pays en développement sans littoral, afin d'améliorer la capacité d'analyse de ces pays et coordonner les efforts menés dans le cadre du Programme d'action d'Almaty sur le nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement et de transit, et pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce centre a été inauguré en juillet 2009 par le Secrétaire général et par le Ministre mongol des affaires étrangères.

52. Le cadre du G-20 doit être plus inclusif et doit instaurer une relation officielle avec l'Organisation des Nations Unies. La volonté du Groupe des Vingt de lutter contre le protectionnisme est bienvenue, tout

comme son attachement à un achèvement réussi du cycle de Doha en 2010.

53. Avant la crise, le PIB mongol progressait de plus de 9 % par an. Les deux tiers environ des cibles associées aux objectifs du Millénaire pour le développement ont été atteintes en Mongolie. Cependant, l'objectif consistant à réduire de moitié la pauvreté et celui consistant à assurer la viabilité environnementale demeurent difficiles à atteindre. Un plan national d'action pour remédier à la crise financière a été approuvé par le Parlement mongol; il comprend des mesures visant à relancer l'économie par les mécanismes du marché, à protéger les groupes vulnérables de l'impact de la crise et à améliorer les approvisionnements. Le Gouvernement mongol cherche à réaliser la couverture des besoins alimentaires pour les principales denrées avant 2010. Récemment, il a adopté un programme qui met l'accent sur le développement intensif de l'industrie minière, de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, qui s'appuient sur l'exploitation des matières premières locales.

54. **M. Matenje** (Malawi) dit que les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être réalisés que si les pays donateurs honorent leurs engagements. Cependant, les engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en 2002 à Monterrey (Mexique) sont en retard et de ce fait, beaucoup de pays en développement ont pris du retard dans la réalisation de leurs objectifs du Millénaire pour le développement. Or, il ne reste que six ans avant la date limite, et il n'y a donc pas de temps à perdre. Les obstacles au progrès doivent être surmontés.

55. Le Malawi est rapidement passé d'une situation de pays à déficit vivrier à un excédent vivrier et exporte des aliments. Cependant, le changement climatique risque de créer des déconvenues pour l'agriculture et la production vivrière. Il faut apporter une aide à la recherche scientifique et au développement de technologies appropriées pour remédier aux effets du changement climatique et les résultats des recherches doivent être partagés avec les pays en développement.

56. Les pays sans littoral connaissent des difficultés particulières, car ils paient en moyenne près de trois fois plus que les autres pour le transport. Avec son voisin le Mozambique, le Malawi étudie la possibilité

d'ouvrir une voie d'eau intérieure le reliant à l'océan Indien pour faciliter son accès au commerce international de la sous-région.

57. **M. Dao** (Mali) dit que son pays a mis en oeuvre un programme de développement reposant en partie sur l'agriculture. Ce secteur a été fortement touché par les inondations, la sécheresse et les autres catastrophes naturelles liées au changement climatique.

58. La Commission doit prêter particulièrement attention aux pays en développement. Ces pays, en particulier les plus pauvres, doivent participer à la mise en place des mécanismes régissant le développement et son financement. Une réforme approfondie de l'architecture financière internationale est nécessaire pour permettre aux pays pauvres de participer aux décisions.

59. **M. Pak** (République populaire démocratique de Corée) dit que la crise économique est le résultat de politiques erronées suivies par les pays développés, et notamment les États-Unis d'Amérique. Ce sont les pays en développement qui souffrent le plus de la crise actuelle, qui compromet les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

60. Un nouvel ordre économique doit être établi : il doit mettre tous les pays sur un pied d'égalité. La réforme mondiale doit être conçue dans la perspective des pays en développement. Les réunions internationales et régionales sur la crise financière ont abouti à quelques mesures limitées qui visent à relancer les marchés financiers dans quelques pays, mais elles méconnaissent les intérêts des pays en développement.

61. Le système financier international actuel fait obstacle à la réalisation des intérêts et l'exercice des droits des pays en développement. Les politiques protectionnistes suivies par les pays développés limitent l'accès des pays en développement à leurs marchés et font obstacle à leur accès aux avantages équitables des systèmes préférentiels. Les pays en développement voient avec préoccupation qu'on s'est récemment employé à formuler une politique unifiée d'examen de la politique internationale de développement sans prendre en compte les conditions spécifiques de certains pays.

62. Dans la lutte contre le changement climatique, il importe de respecter le principe des responsabilités

communes mais différenciées. À la Conférence de Copenhague, des mesures devraient être prises pour encourager un transfert préférentiel des écotecnologies aux pays en développement.

63. Le Groupe spécial de la coopération Sud-Sud devrait intensifier les efforts qu'il fait pour renforcer les capacités nationales des pays en développement et apporter à la coopération Sud-Sud une nouvelle impulsion. La République populaire démocratique de Corée accueille avec satisfaction l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution organisant à Nairobi en décembre 2009 une conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.

64. **M. García González** (El Salvador) loue la communauté internationale pour les efforts qu'elle fait pour remédier à la crise économique et financière mondiale. Il est lui aussi préoccupé par la récession mondiale qui en résulte. Pour les pays en développement, les conséquences de la crise sont par exemple une plus grande difficulté à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, une augmentation de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi, et une diminution des investissements et des transferts de fonds des travailleurs migrants.

65. Le Gouvernement salvadorien a mis en oeuvre un programme de 587,5 millions de dollars conçu pour amortir les conséquences de la crise, notamment en augmentant sensiblement les investissements consacrés au développement social, en créant un système de protection sociale, en distribuant des bourses d'études et une pension de base aux personnes âgées, et en créant une banque de développement. Le gouvernement a également créé un conseil économique et social pour encourager le débat national sur les politiques suivies, ce qui devrait permettre de dégager une stratégie de développement socialement inclusive, reposant sur les principes de transparence, de participation et de responsabilité.

66. La coopération internationale est la condition de la reprise économique et de la croissance et elle élargit les possibilités de la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et sous-régional. Il attend donc avec intérêt la tenue de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.

67. El Salvador honorera les engagements pris en vertu de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, adoptée en 2008 à la Conférence internationale de suivi sur le financement du

développement chargée d'examiner l'application du Consensus de Monterrey, et en vertu du document final de la toute récente Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement. Il a l'intention de participer activement aux travaux du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale établi pour assurer le suivi des questions analysées dans ce texte.

68. La délégation salvadorienne soutient les efforts faits pour réformer les structures de la gouvernance économique mondiale afin que les grandes questions mondiales soient examinées de façon plus efficace et mieux coordonnée. L'objet de cette réforme est de donner aux pays en développement la possibilité de s'exprimer sur les questions économiques et d'améliorer leur participation aux institutions de Bretton Woods.

69. Alors que la crise a entraîné une baisse spectaculaire des exportations d'articles manufacturés de l'Amérique centrale, il demeure convaincu de l'importance du commerce international et de l'investissement comme moteurs du développement. La crise a également affecté l'emploi et le volume des transferts de fonds des Salvadoriens travaillant dans des pays développés et notamment les États-Unis. Les droits de ces travailleurs migrants et de leur famille doivent être protégés et à cette fin il faut adopter une démarche globale, à long terme, au sujet des migrations. Le représentant se joint à d'autres pour demander que l'on achève rapidement et avec succès le cycle de Doha.

70. Le Gouvernement salvadorien continuera à soutenir les initiatives visant à répondre aux besoins spécifiques des pays à revenu intermédiaire. La poursuite de l'aide internationale est essentielle pour que ces pays consolident les progrès accomplis en matière de développement social et de croissance. Il soutient donc activement les efforts de la Commission pour adopter une résolution de fond sur la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire.

71. Enfin, son gouvernement attache une grande importance aux efforts faits pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Les États Membres doivent se préparer à relever le défi d'une nouvelle économie mondiale utilisant peu de carbone et être prêts à

intégrer la protection de l'environnement dans leurs stratégies de développement. Pour cette raison, son gouvernement attache une grande importance aux négociations intergouvernementales devant conduire à la Conférence de Copenhague sur le changement climatique. Il importe d'appliquer une conception globale du développement durable reposant sur ses trois piliers qui sont interdépendants et qui se renforcent mutuellement.

72. **M. St. Aimée** (Sainte-Lucie), évoquant le rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire (A/64/253), dit que selon la définition donnée par la Banque mondiale des pays à revenu intermédiaire, ceux-ci ont un revenu national brut par habitant se situant entre 976 dollars et 11 905 dollars, ce qui porte leur nombre actuel à 101. Cependant, ce groupe inclut des pays qui n'ont pas d'armée et des pays qui ont parmi les armées les plus nombreuses au monde, des pays dotés de l'arme nucléaire et des pays qui peuvent à peine payer leur facture énergétique, et des pays ayant investi des milliards de dollars à l'étranger alors qu'il y a des pays qui croulent sous la dette. La définition est donc défectueuse et doit être revue.

73. Alors même qu'ils ont du mal à pourvoir aux besoins de leur population, les petits États insulaires en développement sont invités à contribuer de façon disproportionnelle aux opérations de maintien de la paix. Les petits États insulaires en développement sont épris de paix et consacrent leurs ressources non pas aux armements mais à la satisfaction des besoins d'enseignement et de soins de leur population, à lui fournir des installations sportives et à lui inculquer l'esprit d'entreprise. Si les Nations Unies ne parviennent pas à pourvoir aux besoins particuliers de ces États, on risque de voir augmenter le nombre des pays les moins avancés.

74. Après juste 30 ans d'indépendance et bien que ses ressources naturelles soient limitées, Sainte-Lucie est parvenue à assurer à sa population un niveau de vie assez satisfaisant. Le pays ressent déjà les effets du changement climatique. Si l'on ne parvient pas à Copenhague à un accord satisfaisant, Sainte-Lucie se trouvera face à des difficultés plus grandes encore. Son gouvernement demande qu'on ne lui impose pas de nouvelles charges.

75. La question de l'aide aux pays à revenu intermédiaire doit être réexaminée. Il estime que les

pays à revenu intermédiaire dont le revenu national brut par habitant est au maximum de 3 245 dollars sont ceux qui méritent le plus d'être aidés. Étant donné le coût élevé des denrées alimentaires, de l'énergie et de la technologie, ces pays peuvent difficilement être rangés parmi les pays riches. En fait, il est difficile de survivre avec un tel revenu, et plus encore de se développer.

76. La population de Sainte-Lucie et des Caraïbes en général est disposée à assumer ses responsabilités. Cependant, si on lui impose un fardeau trop lourd, les uns et les autres en souffriront. Les États Membres doivent travailler ensemble pour faire des Nations Unies une véritable fraternité, conformément à l'esprit des fondateurs de la Charte. Personne ne peut payer plus que ce qu'il a.

77. Le succès obtenu par les petits États insulaires en développement à revenu intermédiaire s'explique par une croissance régulière, rendue possible par une gestion prudente de ressources qui sont limitées. Ces États n'ont pas la capacité de résister aux chocs extérieurs et ne peuvent pas non plus introduire une politique de relance. Leur meilleure défense, dans le passé, a été d'éviter les chocs extérieurs et les crises, et cela n'est guère facile dans une économie mondialisée. En outre, les petits États insulaires en développement n'ont qu'une marge de manœuvre limitée, bien plus limitée que les grands pays. Les chocs et les crises signifient pour eux une situation catastrophique. Ils doivent gérer tous les aspects de la vie quotidienne sans trop solliciter leur écosystème. C'est dire qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur.

78. La plupart des petits États insulaires en développement à revenu intermédiaire ont fait face à leurs problèmes d'environnement et de développement. Ils souhaiteraient seulement une meilleure compréhension de la part de la communauté internationale de façon qu'ils puissent continuer leur développement humain sans compromettre leur patrimoine naturel.

79. **M^{me} Ritola** (Observatrice de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – FICR) dit que la communauté internationale se trouve aux prises avec des difficultés grandissantes. La maladie et la faim menacent mortellement des millions d'êtres humains, et des populations de plus en plus nombreuses sont exposées au risque de pauvreté et aux effets des catastrophes

naturelles. Au cours des derniers jours par exemple, plusieurs événements météorologiques extrêmes ont eu lieu simultanément en Asie, dévastant des populations vulnérables et mettant à l'épreuve les capacités actuelles d'intervention en cas de catastrophe. Au Viet Nam, la Croix-Rouge a aidé à évacuer plus de 160 000 personnes; au Samoa, les personnes victimes des catastrophes ont trouvé refuge dans les abris de la Croix-Rouge disséminés dans le pays. La FICR s'attache à sauver des vies humaines et à remédier à la vulnérabilité. Les sociétés nationales et leurs volontaires qualifiés à cet effet sont toujours présents sur le terrain pour aider les populations en péril, améliorer la capacité de résistance et les capacités d'action locale.

80. La crise financière et économique actuelle a un effet désastreux sur le niveau de pauvreté et de vulnérabilité dans le monde. La sécurité sociale est compromise et le chômage est en augmentation. Il y a bien des signes de reprise, mais certains effets de la crise ne deviendront visibles qu'avec le temps. L'accélération du changement climatique, la fréquence plus grande des catastrophes naturelles, l'augmentation rapide de la population, l'urbanisation et l'insécurité alimentaire compliquent encore une situation humanitaire et développementale difficile.

81. L'effet conjugué de ces problèmes préoccupe gravement la FICR. En 2008 par exemple, plus de 200 millions de personnes ont été directement touchées par des catastrophes naturelles. Les capacités existantes de gestion des effets des catastrophes et les dispositions financières connexes ne suffisent pas, étant donné le nombre grandissant de catastrophes. Répondre aux besoins d'une population vulnérable dont le nombre augmente toujours exige un financement supplémentaire et un important investissement dans la réduction des risques.

82. Ces problèmes sont hors de portée d'un gouvernement ou d'une organisation isolés, mais il existe des solutions collectives. Le Cadre d'action de Hyogo, par exemple, montre la voie à suivre pour tenter de remédier aux risques de catastrophe. Les Lignes directrices de la FICR relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe, par exemple, sont conçues pour permettre aux gouvernements d'être mieux préparés à la solution des problèmes juridiques

que l'on rencontre ordinairement dans les opérations internationales de secours.

83. En fait, un grand nombre des conséquences humanitaires du changement climatique pourraient être évitées ou réduites. Au Bangladesh et au Mozambique, des programmes de préparation aux cyclones ont permis de sauver des centaines de milliers de vies humaines et pourraient être élargis de façon à remédier aux risques accrus découlant des tempêtes et des inondations graves. Des campagnes d'hygiène publique ont amélioré l'état de santé des habitants des villages et des villes dans le monde entier et pourraient être élargies pour remédier aux risques liés au changement climatique tels que la propagation de la dengue et du paludisme. D'autres solutions consisteraient par exemple à améliorer les soins dispensés aux personnes âgées durant les canicules, à planter des arbres pour éviter les glissements de terrain et les inondations dues aux tempêtes, et à introduire des systèmes de collecte des eaux pour se prévenir contre la sécheresse.

84. Pour ceux qui sont exposés au risque de catastrophe, la communauté internationale doit unifier son action et parvenir à Copenhague à un bon accord novateur sur le changement climatique. Pour ceux qui vivent dans la pauvreté, la communauté internationale doit faire davantage afin d'améliorer leur sort.

La réunion est levée à 12 h 55.